

LA PROTECTION COVID-19



Bien protégés,
vous pouvez rêver le monde en croisières !



Contrat ASSURANCE n° 58 224 398

*Ce contrat doit obligatoirement être souscrit le jour de l'achat de votre voyage.
Il vous est proposé au taux de 4,45 % du montant total de votre dossier.*



AVANT MON DÉPART		
CONFINEMENT OU QUARANTAINE	J'annule mon voyage car je suis en quarantaine pour COVID (test positif).	Je suis couvert(e) pour les frais d'Annulation**.
	Je suis confiné(e) à cause d'une décision nationale, je suis en quarantaine mais je ne suis pas malade, ou je suis cas contact mais mon test s'avère négatif.	 NON COUVERT
TEST COVID NON PARVENU À TEMPS	J'annule mon voyage car je n'ai pas reçu à temps les résultats de mon test Covid (et ils sont obligatoires pour que je puisse voyager). J'ai le résultat après avoir annulé mon voyage et il s'avère positif.	Je suis couvert(e) pour les frais d'Annulation** a posteriori.
	J'annule mon voyage car je n'ai pas reçu à temps les résultats de mon test Covid obligatoire. À réception du résultat, il s'avère négatif.	NON COUVERT Nous ne couvrons pas les délais des laboratoires
CONTRACTION DU COVID	J'annule mon voyage car je suis malade, mon médecin confirme que je ne suis pas en état de voyager et suspecte un COVID (Certificat).	Je suis couvert(e) pour les frais d'Annulation**.
	J'annule mon voyage car je suis malade du COVID (test positif).	Je suis couvert(e) pour les frais d'Annulation**.
	J'annule mon voyage car un membre de ma famille est gravement malade du COVID (hospitalisation/décès).	Je suis couvert(e) pour les frais d'Annulation**.
RÉQUISITION	J'annule mon voyage car je suis réquisitionné(e) par les autorités dans le cadre de la lutte contre le COVID.	Je suis couvert(e) pour les frais d'Annulation**.
CONFINEMENT GÉNÉRALISÉ	J'annule mon voyage à cause de la fermeture de frontières (pays de vacances ou d'origine), de la fermeture des aéroports, de l'annulation des vols ou autres moyens de transports...	 NON COUVERT Vous êtes couvert(e) en cas de maladie seulement.
CONFINEMENT OU QUARANTAINE SUR MON LIEU DE DESTINATION	J'annule mon voyage car mon lieu de destination (pays, région, ville...) est confiné, déclaré en état d'urgence sanitaire par les autorités, ma nationalité/provenance est interdite dans le pays de destination. J'annule mon voyage car une quarantaine est imposée par les autorités de mon pays de destination.	
PEUR DU COVID	J'annule mon voyage car le COVID est présent à destination (ou dans des zones de transit/d'escale) et j'ai peur d'être contaminé(e) (ou : je suis considéré(e) "à risque" et ne veux pas être contaminé(e)).	NON COUVERT Vous êtes couvert(e) en cas de maladie seulement.
	J'annule mon voyage car j'ai peur d'être mis en quarantaine à mon arrivée.	
DURANT MON TRAJET ALLER		
SUSPICION DE COVID À L'EMBARQUEMENT	La compagnie/le croisiériste me refuse l'embarquement parce que je présente des symptômes (fièvre...).	Je suis couvert(e) si mon test est positif pour les frais d'Annulation**.

** L'annulation est également acquise à une personne inscrite sur le même dossier ou avec deux dossiers liés si l'une d'elle est positive au COVID.

Les assurances ne prennent pas en charge :



Pour lire en détail la totalité des garanties, veuillez consulter les Dispositions Générales.